

Offre de FORMATION

AUTODÉTERMINATION 102 – SCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT

Approfondir ses interventions d'autodétermination auprès
des personnes présentant une DI ou un TSA
(Formation IU00010)

COÛT

40 \$

Paielement en ligne avec carte de
crédit (possibilité via Paypal)

DATE ET HORAIRE

22 avril 2021

9 h à 16 h

(dîner libre de 12 h à 13 h)

Webdiffusion Zoom du bureau ou
du domicile.

Le lien Zoom + guide d'utilisation
seront transmis aux participants 2
jours avant la formation

INSCRIPTION

Date limite : 15 avril 2021

Inscription en ligne en suivant
l'URL suivant :

<http://institutditsa.ca/activites/formations>

PUBLIC CIBLE

Intervenants, professionnels, gestionnaires exerçant dans les secteurs **scolaires et d'enseignement**, souhaitant approfondir différents concepts théoriques liés à l'autodétermination des personnes présentant une DI ou un TSA.

Préalable : avoir suivi la formation : Se sensibiliser au développement de l'autodétermination des personnes présentant une DI ou un TSA OU avoir une bonne connaissance des différents modèles conceptuels de l'autodétermination.

ATTENTION : les personnes du Réseau de la santé et des services sociaux ou des milieux communautaires doivent s'inscrire à la formation réservée du 30 novembre, consultez <http://institutditsa.ca/activites/formations>

FORMATEUR

M. Martin Caouette, Ph. D.

Catherine Charette, M.A.

QUELQUES MOTS SUR LES FORMATEURS...

M. Martin Caouette, Ph. D., (psychoéducation, Université du Québec à Trois-Rivières), est psychoéducateur, professeur au Département de psychoéducation de l'UQTR et chercheur régulier de l'Institut universitaire en déficience intellectuelle (DI) et en trouble du spectre de l'autisme (TSA). Il enseigne aux trois cycles d'étude, l'accompagnement psychoéducatif, la gestion des équipes et des milieux d'intervention et l'analyse du processus d'intervention psychoéducative.

Sa programmation de recherche porte principalement sur l'autodétermination des adultes présentant une DI, une thématique qu'il a étudiée pour sa thèse de doctorat. Il mène actuellement différents projets de recherche portant sur les pratiques des intervenants et des responsables de ressources non-institutionnelles en soutien à l'autodétermination, de même que sur les modèles de services socioprofessionnels et communautaires favorisant l'autodétermination et la participation sociale.

Ses travaux sont notamment financés par le Fonds québécois de recherche – Société et culture (FRQSC), l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Mme Catherine Charette, M.A., (éducation, Université du Québec à Montréal) est professionnelle de recherche à l'UQTR et agente des services régionaux de soutien et d'expertise en déficience intellectuelle, déficience motrice et TSA. Elle collabore avec la Chaire autodétermination et handicap comme formatrice et professionnelle de recherche. Elle accompagne les milieux scolaires dans la mise en place de pratiques pédagogiques favorisant l'autodétermination.

**INSTITUT
UNIVERSITAIRE
EN DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE
ET EN TROUBLE
DU SPECTRE
DE L'AUTISME**

<http://institutditsa.ca/activites/formations>

Québec 

Offre de FORMATION

AUTODÉTERMINATION 102 – SCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT

Approfondir ses interventions d'autodétermination auprès
des personnes présentant une DI ou un TSA
(Formation IU00010)

RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement
complémentaire, merci de
contacter :

Luc Hébert, APPR :
819-376-3984, poste 12300
luc_hebert@ssss.gouv.qc.ca

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Cette formation vise à ce que les employés et stagiaires provenant du milieu scolaire et d'enseignement soient outillés afin de mettre en œuvre des pratiques visant à favoriser l'autodétermination élèves.

Elle permet d'approfondir, à partir d'exemples concrets:

- Le rôle des intervenants scolaires dans le développement de l'autodétermination
- Les pratiques pédagogiques qui soutiennent le développement de l'autodétermination ainsi que quelques outils soutenant leur implantation.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Acquérir les connaissances nécessaires à propos de l'autodétermination pour l'appliquer dans sa pratique auprès de personnes présentant une DI ou un TSA en milieu scolaire ou d'enseignement.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Approfondir sa compréhension du développement et de l'expression d'autodétermination en milieu scolaire, spécifiquement pour les élèves présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.
- Comprendre et appliquer les rôles de l'intervenant dans le développement de l'autodétermination et les différents modèles de pratiques.

MODALITÉS SPÉCIFIQUES

Webdiffusion Zoom : Les participants doivent prévoir

- Un ordinateur portable ou fixe (une tour);
- Une connexion Internet avec fil à privilégier

Toutes les interactions avec les formateurs se font avec la fonction « Converser » de la plateforme Zoom.

ATTENTION : seules les personnes inscrites qui auront payé la formation recevront le lien de connexion, ce lien ne pourra pas être partagé.

**INSTITUT
UNIVERSITAIRE**
EN DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE
ET EN TROUBLE
DU SPECTRE
DE L'AUTISME